



Schéma pluriannuel 2024-2026



Sommaire

1. Introduction	3
1.1. L'accessibilité numérique	3
1.2. Le décret de loi	3
1.3. Engagemment d'Orano dans l'accessibilité numérique	4
2. Bilan du premier schéma pluriannuel	4
3. Les chantiers sur les supports digitaux	5
3.1. Mettre en conformité	5
3.1.1. Les sites internet/extranet	5
3.1.2. Site intranet	5
3.1.3. Applications métiers, mobiles et mobilier urbain	6
3.1.4. Cas des progiciels externes	6
3.1.5. Publications	6
3.1.6. Vidéos	7
3.2. Auditer et certifier	7
4. Les chantiers organisationnels	8
4.1. Informer	8
4.2. Outiller	8
4.3. Former	8
4.4. Piloter	10
5. Le budget alloué à l'accessibilité numérique	11
7. Le plan d'actions 2024	12



1. Introduction

1.1. L'accessibilité numérique

Le handicap est défini comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions **physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant** » (*article L. 114 du code de l'action sociale et des familles*).

L'accessibilité numérique consiste à rendre les services de communication au public en ligne accessibles à toutes les personnes en situation de handicap, c'est-à-dire :

- **Perceptibles :**

Faciliter la perception visuelle et auditive du contenu par l'utilisateur ; proposer des équivalents textuels à tout contenu non textuel ; créer un contenu qui puisse être présenté de différentes manières sans perte d'information ni de structure (par exemple avec une mise en page simplifiée) ;

- **Utilisables :**

Fournir à l'utilisateur des éléments d'orientation pour naviguer, trouver le contenu ; rendre toutes les fonctionnalités accessibles au clavier ; laisser à l'utilisateur suffisamment de temps pour lire et utiliser le contenu ; ne pas concevoir de contenu susceptible de provoquer des crises d'épilepsie ;

- **Compréhensibles :**

Faire en sorte que les pages fonctionnent de manière prévisible ; aider l'utilisateur à corriger les erreurs de saisie.

- **Robustes :**

Optimiser la compatibilité avec les utilisations actuelles et futures, y compris avec les technologies d'assistance.

Essentielle pour les personnes en situation de handicap, l'accessibilité numérique profite à tous : aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap temporaire, aux personnes peu à l'aise avec Internet, aux personnes avec des contraintes médicales.

L'accessibilité numérique s'inscrit dans une démarche d'égalité et d'inclusion et constitue un enjeu politique et social fondamental afin de garantir à tous, sans discrimination, le même accès à l'information et aux services en ligne.

L'accessibilité numérique est un domaine transverse qui s'impose à toutes les personnes impliquées dans la création, la maintenance et l'utilisation des dispositifs numériques : décideurs, chefs de projet, graphistes, développeurs, producteurs de contenus.

1.2. Le décret de loi

Le décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne¹, publié le 25 juillet 2019, détermine les obligations relatives à l'accessibilité pour toutes entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse les 250 millions d'euros.

¹ Les services de communication au public en ligne sont définis comme toute mise à disposition du public ou de catégories de public, par un procédé de communication électronique, de signes, de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature qui n'ont pas le caractère d'une correspondance privée (article 1er de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique)



Le gouvernement a mis en place un Référentiel Général de l'Amélioration de l'Accessibilité numérique (RGAA) dont la dernière version V4.1.2 est sortie en avril 2023. Orano est concerné par ce décret et se doit donc tout naturellement de se mettre en conformité avec le RGAA.

Dans le cadre de notre engagement pour l'accessibilité numérique, nous intégrons également les principes de l'Acte Européen sur l'Accessibilité (EAA). Ce cadre juridique européen, applicable à partir de juin 2025, renforce les obligations en matière d'accessibilité pour les produits et services numériques, garantissant une inclusion équitable au sein de l'ensemble.

Chez Orano, nous sommes convaincus que la diversité est une richesse et un facteur de performance. Le pourcentage de collaborateurs en situation de handicap au sein des équipes Orano est passé de 4,58 % en 2020 à 5,67 % à la fin de 2023.

1.3. Engagement d'Orano dans l'accessibilité numérique

Officiellement engagé depuis 2008 en faveur de l'emploi, l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, Orano poursuit sa démarche en rendant ses contenus numériques accessibles pour toutes et tous, dans tous ses environnements.

Comme Orano s'y est engagé par l'accord d'entreprise 2024/2027, signé le 18 décembre 2023 par l'ensemble des Organisations Syndicales, l'accessibilité numérique est prise en compte au sein du Groupe : « *Pour en assurer la bonne application, Orano met en œuvre un deuxième schéma pluriannuel sur trois ans (2024 – 2026) intégrant un plan d'action de mise en conformité des supports digitaux avec le RGAA. Orano intègre également le RGAA dans ses processus métier achat, diversité, formation, communication, SI, ...* »

Dans ce cadre, une organisation projet a été mise en place dès 2021 pour acculturer les salarié(e)s, former et accompagner les équipes concernées. Une chef de projet a été nommée au sein de la Direction People & Communications et un comité de pilotage transverse, composé de la responsable de la mission Handicap Groupe, des responsables de la Communication digitale, de la Transformation digitale et des Systèmes d'Information.

Cette organisation a construit et pilote le schéma pluriannuel 2024-2026.

2. Bilan du premier schéma pluriannuel

Un premier schéma pluriannuel pour 2021-2023 a été élaboré et publié, mettant en œuvre toutes les actions structurantes nécessaires à la mise en accessibilité et à la pérennité de l'accessibilité numérique.

Parmi les réalisations notables figurent :

- L'intégration de processus d'accessibilité au sein du service achat
- La mise en place d'un outil stratégique pour évaluer la priorité en accessibilité des projets et déterminer les actions qui en découlent,
- La publication de près de 23 audits et déclarations d'accessibilités,
- La formation de 70 collaborateurs selon leur profil métier spécifique,
- La mise à disposition de guides pratiques pour accompagner les équipes,



- Le développement d'un simulateur innovant pour Orano, renforçant la communication et la sensibilisation autour de l'accessibilité et du handicap en interne,
- Les taux de conformité ont évolué de manière significative, atteignant 82.81% pour le site internet (orano.group) et 87% pour l'intranet. Cette progression souligne l'engagement d'Orano envers l'accessibilité numérique. Notamment, la prise en compte de l'accessibilité dès les phases initiales du projet de refonte de l'intranet a permis de passer de 33% à un score remarquable de 87%.

Six chantiers ventilés autour de deux thématiques ont été identifiés et formalisés lors du premier schéma et sont reconduits :

- 2 chantiers sur les supports digitaux
 - Mettre en conformité
 - Auditer et certifier
- 4 chantiers organisationnels
 - Informer
 - Outiller
 - Former
 - Piloter

Dans la suite de ce document, nous expliciterons ces 6 chantiers et détaillerons les actions qui en découlent.

3. Les chantiers sur les supports digitaux

3.1. Mettre en conformité

L'objectif de ce chantier est de s'assurer de la mise en conformité des supports digitaux éligibles au RGAA en fonction des priorités.

Il prend en compte l'ensemble des supports digitaux couverts par le décret de loi, à savoir : les sites internet/extranet, intranet, progiciels dont les applications métiers et mobiles, publications et vidéos.

3.1.1. Les sites internet/extranet

Une cartographie des sites a été réalisée dans le cadre du premier schéma pluriannuel.

La mise en conformité se poursuit, il est prévu pendant le schéma pluriannuel 2024/2026 :

- Accompagnement sur la création de nouveaux sites chaque année
- Accompagnement sur l'amélioration continue des sites internet
- Une mise en conformité de 10 sites existants : OranoBox, Trihom, Orano Batteries, Orano US, Orano Canada, Orano Innovation PME, LEA , CIME, Réaménagement Cominak, OranoJobs.

3.1.2. Site intranet



Le site intranet présente actuellement un taux d'accessibilité de 87%, l'enjeu est de le maintenir. Pour garantir ce niveau, les bonnes pratiques de l'accessibilité ont été intégrées dans le guide des contributeurs.

3.1.3. Applications métiers, mobiles et mobilier urbain

Afin de définir le périmètre, une cartographie des applications à prendre en compte avait été réalisée dans le cadre du schéma pluriannuel 2021-2023.

Cette cartographie s'est appuyée sur le référentiel interne de l'ensemble des applications du groupe.

Elle s'appuie aujourd'hui sur l'outil stratégique interne WYNA permettant d'évaluer la priorité en accessibilité des projets.

- Accompagnement sur la création de nouvelles applications métiers
- Accompagnement sur l'amélioration continues des applications métiers
- Une mise en conformité des 11 applications métiers existantes : O'Quotidien, Anaïs, Orano Box, Evénements FTD, Quarks, Annuaire Orano, DIP, SORB, Tabora, RAM RAC, Melox JGFH, SDMS Tricastin, Module expérientiel

3.1.4. Cas des progiciels externes

Orano n'étant pas décisionnaire sur la mise en conformité de ces progiciels, il a été décidé d'informer les éditeurs de l'ensemble des progiciels des nouvelles obligations qui incombent à Orano (cf. Chantier « Informer »).

Dans le cadre de sa démarche proactive en matière d'accessibilité numérique, Orano a adressé 50 courriers aux éditeurs afin d'obtenir des informations sur leurs engagements concernant le respect des critères d'accessibilité pour les services numériques. Ces démarches visent à évaluer et à encourager la prise en compte de l'accessibilité dans le développement et la gestion des outils numériques proposés.

Les résultats de cette initiative sont les suivants :

- 10% des courriers ont permis de recevoir un retour détaillé sur les engagements des éditeurs, démontrant un début de dialogue et un intérêt pour la question de l'accessibilité numérique au sein des entreprises partenaires.
- 80% des réponses obtenues ont exprimé un engagement positif envers l'accessibilité numérique, comprenant notamment la transmission des déclarations d'accessibilité, la mise en avant des efforts déjà entrepris pour améliorer l'accessibilité, ainsi que le niveau de conformité atteint en matière de respect des normes en vigueur.

Ces résultats illustrent l'importance de maintenir une relation continue et transparente avec les éditeurs, et soulignent l'engagement d'Orano à poursuivre ses efforts pour garantir l'accessibilité des services numériques tout au long de la chaîne de valeur, en collaboration avec ses partenaires.

Il a également été décidé que le RGAA serait une des clauses impératives d'attribution des nouveaux marchés (cf. : chantier « Outiller »)

3.1.5. Publications

La cartographie des publications éligibles à la mise en conformité a été réalisée lors du premier schéma pluriannuel.



Il s'agit dorénavant de s'assurer de la mise en conformité de l'ensemble des publications mises en ligne pour chaque année.

La mise en accessibilité des publications est garantie via une solution externe spécialisée dans la remédiation de PDF (Chantier « mettre en conformité ») mais également via la formation des publics concernés à la création de documents accessibles à la création (cf. Chantier « Formation »).

3.1.6. Vidéos

La cartographie des vidéos éligibles à la mise en conformité a été réalisée lors du premier schéma pluriannuel avec les différentes directions. Il s'agit maintenant de garantir toutes les vidéos de l'année soient accessibles lors de leur mise en ligne.

La mise en accessibilité des vidéos nécessite l'ajout de 2 éléments :

- **Des sous-titres synchronisés**

Les sous-titres synchronisés présentent le texte des informations audio de la vidéo (paroles d'un personnage, bruit important pour comprendre l'action...) et sont affichés de manière synchrone avec le flux de la vidéo

- **Une transcription textuelle**

La transcription textuelle est un contenu textuel associé à une vidéo soit dans un texte codé en HTML, soit dans un fichier texte qui se trouve dans la même page ou consultable suivant un lien. Ce contenu donne accès à l'utilisateur (de manière indépendante de la consultation de la vidéo) à :

- La totalité de ce qui y est exprimé oralement ;
- Toutes les informations descriptives nécessaires à une compréhension équivalente de l'action.

Ces informations textuelles doivent être présentées dans l'ordre chronologique de leur apparition dans la vidéo.

Nb : La mise en œuvre d'audiodescription n'a pas été retenue compte tenu du coût que cela engendrerait au regard du bénéfice.

L'audiodescription est une narration ajoutée (via un fichier son) à une piste sonore pour décrire les détails visuels importants qui ne peuvent être compris seulement à partir de la piste sonore principale.

3.2. Auditer et certifier

L'objectif de ce chantier est de s'assurer du niveau de conformité au RGAA et de répondre aux enjeux de transparence définis dans le décret de loi.

L'audit et la certification doivent suivre la mise en conformité des sites internet, de l'intranet et des applications métier mises en conformité

Il a été décidé dans le cadre du schéma pluriannuel les audits et certifications suivants :

- Audit et certification des nouveaux sites, applications métier ou mobiles réalisées à partir de 2024
- Audit et certification à date de renouvellement (tous les 3 ans) pour ceux déjà audités



4. Les chantiers organisationnels

Les chantiers organisationnels sont le socle de la pérennisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique au sein du groupe Orano.

4.1. Informer

L'objectif de ce chantier est d'informer les différents acteurs internes et externes concernés des obligations qui incombent à Orano en matière d'accessibilité numérique et par la même occasion à eux-mêmes.

Des articles liés à l'accessibilité sont prévus en interne et à destination du grand public pour montrer l'engagement d'Orano. Ces publications valoriseront les actions mises en place pour pérenniser l'accessibilité et souligneront l'impact positif sur les personnes en situation de handicap et particulièrement les collaborateurs Orano. Elles permettront également de promouvoir de manière plus large l'importance de l'accessibilité numérique. Ainsi, Orano affirme son rôle de défenseur d'un environnement numérique inclusif.

4.2. Outiller

L'objectif de ce chantier est de donner aux acteurs d'un projet digital l'ensemble des informations, connaissances et outils permettant d'être opérationnels dans la mise en œuvre du RGAA.

- **Une trame pour les solutions éditeurs et une trame de ressources pour les projets spécifiques**
 - Par l'élaboration d'un cadre de référence pour intégrer des critères d'accessibilité dans les appels d'offres (AO) et les solutions SaaS. Cela inclut les clauses d'accessibilité dans les matrices de sélection des solutions et l'envoi d'un courrier aux éditeurs pour connaître leurs engagements en matière d'accessibilité numérique.
 - Par la création et la mise en place d'une base documentaire wiki de guides, d'outils de vérifications et bonnes pratiques pour les chefs de projet à destination des équipes afin de mettre l'accent sur les compétences et vérifier le besoin de montée en compétences.
- **La mise en œuvre d'outils de capitalisation, de vérification et de mise en œuvre de l'accessibilité**
 - La réalisation d'une base documentaire wiki des bonnes pratiques
 - L'utilisation d'outils de vérification et de validation de code à destination des équipes techniques
 - L'intégration du WYNA (What you need for accessibility), un questionnaire qui permet de qualifier le niveau de priorité à respecter par les chefs de projet. Cet outil définit un objectif de conformité correspondant au taux d'accessibilité numérique à atteindre pour la plateforme finale, à la suite d'un audit.

4.3. Former

L'objectif de ce chantier est de former l'ensemble des équipes d'Orano au RGAA et de leur donner les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de l'accessibilité numérique dans les projets.



La formation est au cœur de la stratégie d'Orano en matière de prise en compte de l'accessibilité numérique. Il est crucial de poursuivre cette formation de manière continue, notamment par la validation des acquis chez les collaborateurs déjà formés et chez les nouveaux arrivants. Cela souligne la nécessité d'adapter constamment nos efforts de formation et de recenser le besoin quantitatif auprès des équipes.

Un recensement des besoins auprès des directions a permis de définir un module de sensibilisation et 7 modules de formation présents dans le catalogue de formation Orano :

- **Sensibilisation à l'accessibilité numérique**
 - Cette sensibilisation disponible en présentiel ou via un module de e-learning doit permettre à chaque participant(e) de maîtriser de manière professionnelle la démarche de l'accessibilité numérique.
- **Concevoir accessible**
 - Ce module de formation à destination des équipes de conception web et mobiles (Chef de projet, UX/UI designer, PO..) permet aux participant(e)s d'intégrer les critères d'accessibilité numérique dès la conception et de mieux collaborer avec les développeurs.
- **Développer accessible**
 - Ce module de formation à destination des équipes en charge des développements (Back-end, Front end, Full stack, intégration, ...) permet de maîtriser le développement de sites internet/intranet accessibles et d'assimiler les problématiques d'accessibilité (utilisation de l'Aria, respect des techniques du RGAA, etc.)
- **Contribuer accessible**
 - Ce module de formation à destination de tout public permet aux participant(e)s de maîtriser la création de contenus accessibles
- **Contribuer accessible avec articulate**
 - Ce module de formation à destination des concepteurs et conceptrices de e-learning permet aux participant(e)s d'intégrer les bonnes pratiques d'accessibilité tout au long de la création d'un module E-learning avec l'outil articulate
- **Créer des Word et PowerPoint accessibles**
 - Ce module de formation à destination de tout public permet de maîtriser la démarche de création de PDF accessibles depuis les outils mis à disposition par Microsoft : Word et PowerPoint
- **Gérer l'accessibilité de vos projets**
 - Ce module de formation à destination de toute personne en charge du pilotage d'un projet digital permet de maîtriser la prise en compte de l'accessibilité numérique dans un projet, de planifier, suivre et évaluer la prise en compte de l'accessibilité numérique tout au long du projet
- **Piloter l'accessibilité numérique : chef de projet**
 - Ce module de formation à destination du référent(e) accessibilité du groupe permet de maîtriser le contexte légal, la création et mise en œuvre du schéma pluriannuel, l'acculturation et la conduite du changement nécessaires à l'intégration de l'accessibilité au sein du groupe Orano

Pour chaque module, la planification annuelle est réalisée en fonction des besoins identifiés lors des entretiens annuels et d'intégration de nouveaux collaborateurs.



4.4. Piloter

L'objectif de ce chantier est de s'assurer que les processus nécessaires à la prise en compte de l'accessibilité sont établis, mis en œuvre et entretenus, et de s'assurer du respect et du suivi du plan d'action prévu dans le cadre du schéma pluriannuel.

Ce chantier vise à

- Piloter le schéma pluriannuel en cours en lien avec les métiers concernés
- Réaliser les bilans annuels
- Animer des retours d'expérience et ajuster les actions
- Animer le comité de pilotage



5. Le budget alloué à l'accessibilité numérique

Chaque chantier a fait l'objet d'une estimation budgétaire répartie sur les trois années du nouveau schéma pluriannuel. Ce budget spécifique est géré par le référent l'accessibilité et doit couvrir les dépenses liées à la mise en conformité du passif, à la conduite du changement et aux formations nécessaires pour renforcer les compétences des acteurs impliqués. Les coûts liés à l'accessibilité sont intégrés dans les coûts des projets.



7. Le plan d'actions 2024

	2024
Informer	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuite de la présentation de l'engagement Orano pour l'accessibilité numérique
Outiller	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'outils de capitalisation, de vérification et de mise en œuvre de l'accessibilité ➤ Intégration du RGAA dans les documents des directions fonctionnelles concernées ➤ Adaptation des référentiels au RGAA (digitaux, print et SI) ➤ Adaptation de la médiathèque ➤ Adaptation de streamlike
Former	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribuer accessible – 1 session ➤ Créer des Word/PPT accessibles – 1 session ➤ Gérer l'accessibilité de vos projets – 1 session
Mettre en conformité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en conformité des publications 2024 ➤ Mise en conformité de toutes les vidéos 2021 (estimation sur la base de 2200 heures annuelles)
Auditer Certifier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Auditer et certifier les nouveaux sites internet créés ➤ Auditer et certifier les nouvelles application métiers et mobiles de l'année
Piloter	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bilan du schéma pluriannuel 2021-2023 ➤ Bilan 2023